Commune : 64467
Rontignon

Numéro d'ordre du document d'arpentage .....

Document vérifié et numéroté le .....
A .....
Par .....

Section : 000AD
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : P4

Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 01/01/1989

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFiP)

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

~~A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;~~

~~B - En conformité d'un piquetage : .....effectué sur le terrain ;~~

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 09/02/2026 par M Philippe OSANZ géomètre à PAU

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A RONTIGNON , le 09/02/2026

Cachet du rédacteur du document :

Document dressé par
Philippe OSANZ
à PAU
Date 09/02/2026
Signature :

ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS
Philippe OSANZ
GEOMETRE EXPERT D.P.L.G.
28, avenue Vignancour
64000 PAU
N° d'Inscription 1671

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).
(3) Préciser les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualifié de l'autorité expropriant).

Lotissement Communal "LE VILLAGE"
N° PA 64 467 23 R001
Arrêté du 12/01/2024

P 41m² Commune de RONTIGNON A
Q 22m² Commune de RONTIGNON A
R 129m² Commune de RONTIGNON A
A 674m² LOT 1 A (1)
B 677m² LOT 2 A (2)
C 707m² LOT 3 A (3)
D 603m² LOT 4 A (4)
E 761m² LOT 5 A (5)
F 928m² LOT 6 A (6)
G 1077m² LOT 7 A (7)
H 1002m² LOT 8 A (8)
I 931m² LOT 9 A (9)
J 742m² LOT 10 A (10)
K 774m² LOT 11 A (11)
L 699m² LOT 12 A (12)
M 906m² LOT 13 A (13)
N 1703m² LOT 14 A (14)
O 5379m² Voie du lotissement A

Angle de parcelles

Caires
des
Imp. de la Cassourade
Rue
Vieux
Sources
LE VI

M. Philippe OSANZ agissant pour le compte de la Commune de RONTIGNON (Voir pouvoir ci-joint)